View this email in your browser

ROC 03 REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION 03 INFO

SUJETS ABORDÉS DANS CET INFO-ROC...

1. Retour sur l'AGA et l'AGE du 25 septembre 2019
2. Manifestation mondiale pour le climat du 27 septembre 2019
3. Formation sur les rôles et responsabilités du CA d'un OCA : 14 novembre en soirée
4. Réforme du mode de scrutin
5. Rappel consultation PAGAC 30 octobre 2019
6. Appel de projets
7. Semaine nationale de l'action communautaire autonome

---

1. Retour sur l'AGA et l'AGE du 25 septembre 2019

Le 25 septembre dernier, 77 déléguéEs représentant 65 organismes ont participéEs à l'AGA et l'AGE. En avant-midi, outre les affaires courantes, une proposition de modification de l'exercice financier du ROC 03 a été traitée. En effet, la tenue de l'assemblée générale annuelle en juin sera plus en cohérence avec le calendrier de travail et permettra de tenir une assemblée générale extraordinaire à l'automne en adéquation avec la conjoncture sociale et politique. L'exercice financier sera donc dorénavant du 1er avril au 31 mars.

La prochaine AGA aura lieu en juin 2020.

Par la suite, les travaux de répartition et de révision du PSOC ont aussi été abordés. Les enjeux de la dernière année concernant notamment le respect de la Politique régionale et du Cadre financier ont été présentés aux membres.

Il a aussi été question des différentes instances de vie démocratique. Les membres du comité membership poursuivant leur mandat sont Mmes Patricia Caissy, Catherine Mercier et Joanne Boutet. Le comité luttes sociales et communautaires est actuellement composé de Mmes Lysandre Pouliot et Charlélie Blais-Pouliot et de M. Yorick Godin. Les travaux du comité démarreront au cours de l'automne. Finalement, le conseil d'administration est composé de Mmes Isabelle Boily, Julie Tremblay, Laurence Bolduc, Marie-Claude Langlais et M. Yorick Godin. D'autres membres ont manifesté leur intérêt à siéger au conseil d'administration, leurs candidatures sont attendues avec grand intérêt.

L'AGE avait pour sujet les répercussions des changements climatiques sur la santé, les services en santé et les services sociaux notamment pour les populations vulnérables. Après une conférence de M. Jacques Benoit, une période de questions et de commentaires a suivi avec les déléguéEs présentEs. L'AGE a par la suite adopté à l'unanimité la DUC – *Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique*- et des propositions ont été fait pour la diffuser largement.

---

2. Manifestation mondiale pour le climat du 27 septembre 2019

25 000 personnes se sont données rendez-vous pour une mobilisation culminant à l'Assemblée nationale du Québec. ÉtudiantEs, citoyens, citoyennes, syndiquéEs et acteurs et actrices du mouvement communautaire avaient comme objectif de réclamer aux instances gouvernementales la mise en place de mesures afin d'atteindre les objectifs de réduction des GES de l'accord de Paris favorisant une justice climatique et sociale. Le ROC 03 était présent sous la bannière « Justice sociale, justice environnementale » et a pris la parole au nom du mouvement communautaire de la région. Le ROC 03 tient à souligner la participation du mouvement communautaire à cette mobilisation festive.

---

3. Formation sur les rôles et responsabilités du CA d'un OCA : 14 novembre en soirée

Depuis quelques années maintenant, le ROC 03 offre une formation sur les rôles et responsabilités du CA d'un organismes communautaire autonome (OCA). Habituellement, le ROC 03 se déplace dans votre organisme selon la demande.

Cette année, en plus de l'offre habituelle, le ROC 03 propose cette formation sous une formule ouverte à tous les CA de nos membres **jeudi 14 novembre prochain, de 18h30 à 21h30** (le lieu est à déterminer).

L'idée est de répondre à la demande de certains organismes pour lesquels

seulement certaines de leurs administratrices ou administrateurs ont besoin de cette formation. Cette formule permettra de répondre aux organismes ayant déjà reçu la formation, mais qui ont accueilli de nouveaux membres au sein de leur CA depuis.

La formation est gratuite. Faites vite ! Le nombre de participantEs est limité à 15 personnes.

Pour vous inscrire communiquer avec Libardo Garcia à l'adresse liaison@roc03.com

---

4. Réforme du mode de scrutin

Le 25 septembre dernier, le gouvernement provincial déposait le projet de loi no 39 Loi établissement un nouveau mode de scrutin. Contrairement à ce qu'il s'était engagé, l'application de cette éventuelle réforme ne devrait pas voir le jour avant la prochaine élection. Le gouvernement a plutôt décidé de consulter la population sur cette question par voie référendaire en 2022.

Le mode de scrutin utilisé au Québec réfère à des valeurs, ainsi qu'à une vision de la vie démocratique. Déjà dans les organismes communautaires autonomes, nous portons le souci de donner la place aux citoyens et citoyennes afin que leur voix soit entendue. Nous considérons que la population est à même d'exprimer ses difficultés et ses besoins, et de participer à l'identification et la mise en place de solutions adaptées. La vie démocratique telle que nous l'exerçons devrait permettre d'être représentatif des préoccupations de nos membres.

Comment s'exerce la démocratie dans nos organismes? Quelles valeurs sont en jeu? La réforme du mode de scrutin amène des questions similaires à grande échelle. Pour faire écho à ces valeurs certaines organisations comme le RQ-ACA se sont joints à la Coalition pour la réforme électorale maintenant. Cette coalition « a été formée à l'été 2019 pour appuyer la mise en place d'un nouveau mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales, pour les élections générales de 2022 au Québec ». Pour en savoir davantage sur cette coalition, consultez le lien suivant https://www.chaquevoixcompte.com/adhesion_coalition

---

5. Rappel consultation PAGAC - 30 octobre 2019

Des informations vous seront acheminés jeudi.

---

6. Appel de projets

Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice

Ce programme «vise les projets destinés aux citoyens et qui ont pour objectif d'améliorer la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que son utilisation.

Les activités ou projets soutenus dans ce programme peuvent porter sur toute question liée à l'accessibilité à la justice. Ils doivent faire preuve d'innovation dans leur approche.

Tous les projets doivent être liés à l'objectif du Programme, à l'orientation ainsi qu'à l'une ou l'autre des priorités d'attribution retenues par le Comité consultatif sur l'accessibilité à la justice. »

Organismes admissibles : OBNL légalement constitués ayant leur siège social au Québec en activité depuis au moins 12 mois. Les organismes doivent avoir une mission et une vision compatibles avec les objectifs et détenir une expertise en lien avec le projet.

Aide financière maximale annuelle : égale ou inférieure à 50 000 $ (Enveloppe globale 650 000 $)
Date limite : 24 octobre 2019

Pour en savoir davantage sur les détails et conditions concernant cet appel de projets, consultez le lien suivant : https://cutt.ly/Get4qEW

Appel de projets pour venir en aide aux personnes victimes d'actes criminels

Le Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels « offre un soutien financier pour favoriser la réalisation et la diffusion :

- de recherches sur toute question relative à l'aide pouvant être offerte aux victimes d'actes criminels;
- de programmes d'information, de sensibilisation et de formation pour les personnes victimes d'actes criminels.

Cette année, une priorité sera accordée aux initiatives visant les violences subies par les personnes autochtones. De plus, comme l'an dernier, les projets favorisant l'accès aux services pour les personnes victimes de violences sexuelles et de violence conjugale seront également priorisés. »

Organismes admissibles : OBNL légalement constitué ou personnes physiques
Aide financière maximale : Non indiqué (Enveloppe globale de 1 750 000 $)
Date limite : 24 octobre 2019

Pour en savoir davantage sur les détails et conditions concernant cet appel de projets, consultez le lien suivant : https://cutt.ly/Set6o3c

---

7. Semaine nationale de l'action communautaire autonome

La Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SN-ACA), coordonnée par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), se tiendra du 21 au 27 octobre 2019. L'objectif est de valoriser le travail des 4 000 organismes communautaires composant son réseau et de rendre hommage aux 60 000 travailleuses et travailleurs ainsi qu'aux 425 000 bénévoles qui s'activent quotidiennement en son sein. À l'occasion de cette Semaine, le RQ-ACA ainsi que plusieurs organismes de partout au Québec, souligneront, à leur manière, leur fierté d'appartenir à un mouvement qui contribue à bâtir le filet social québécois. Sous le

thème « Nos luttes, nos victoires », la Semaine met en lumière l'apport exceptionnel des organismes communautaire dans la construction du filet social québécois. Profitez de cette semaine pour inviter vos éluEs municipaux, provinciaux ou fédéraux à souligner, à leur manière, la Semaine nationale de l'ACA.

Lettre aux municipalités

Lettre aux députés

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter!

L'Équipe du ROC 03
5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220
Quebec, G1H 6Y8
Courriel : info@roc03.com
Tel.: 418.524.7111
www.roc03.com

Facebook Twitter YouTube Site Internet Adresse courriel

This email was sent to <<Email Address>>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Quebec, Qc G1L 2Y4 · Canada

mailchimp